Correction des examens

Par **Visiteur**, le **08/12/2014** à **13:34**

Bonjour, pensez-vous vraiment que les professeurs lisent entièrement nos copies pour nous attribuer une note ou se contentent-ils juste de regarder notre introduction et notre plan, quel que soit le type d'exercice ?

Par **marianne76**, le **08/12/2014** à **14:21**

Bonjour
Pour ma part je lis intégralement toutes les copies et fais de nombreuses annotations. Je pense que la majorité des professeurs agit de même. Ce ne serait pas très sérieux de se contenter de l'intro,si bonne soit-elle, et du plan.

Par **Visiteur**, le **08/12/2014** à **15:33**

Je me suis souvent posée la question, mais je pense que la plupart d'entre eux lisent effectivement tout, au mot près.
En plus il y a la double correction, ce qui peut assurer qu'au moins le chargé de TD ou le prof de CM lise la copie intégralement.
Personnellement, je sais que dans ma fac il y a un prof de CM qui ne corrige rien (ou presque) derrière les chargés de TD.
Et qu'il y en a un autre (bien maniaque) qui commence par faire deux tas dès qu'il reçoit les copies: rien qu'en lisant le plan et l'intro il sépare les copies en un bon tas et un mauvais tas, pour pouvoir commencer à noter les "bonnes" et finir par les mauvaises, de façon à ne pas pas trop "surnoter les copies" et y aller en diminuant les notes.

Par **marianne76**, le **08/12/2014** à **16:23**

Certains prof ne corrigent effectivement pas les partiels , laissant les chargés de TD le faire.
En revanche ils font une double correction pour les examens terminaux.

Par **Visiteur**, le **08/12/2014** à **18:01**

Euh... Je ne suis pas sûre de comprendre là. Quelle distinction faites-vous entre les partiels que l'on passe deux fois dans l'année en universitaire et les examens terminaux ? Les partiels ne sont-ils pas de examens terminaux de semestre ?

Par **marianne76**, le **08/12/2014** à **18:47**

Bonsoir
Le partiel existe dans le cadre d'une matière à travaux dirigés. Dans le cadre de ces TD vous avez un contrôle continu et dans le cadre de ce contrôle une épreuve en général de 3 heures: c'est cette épreuve qui correspond au partiel. En général ce partiel ressemble d'ailleurs à l'examen terminal. La note que vous aurez à ce partiel s'additionne avec celle que pouvez avoir en TD par le biais des interrogations écrites par ex. En général, elle vaut 50% de la note finale (tout comme la note de TD qui compte elle aussi pour 50% de la note finale). Puis vous avez l'examen terminal. Dans le cadre de matières sans TD vous ne passez pas de partiels mais uniquement un examen terminal.

Par **Yn**, le **08/12/2014** à **18:53**

Personnellement, je lis toute la copie de A à Z. Par contre, je passe vite quand je me rends compte que l'étudiant n'a strictement rien fait et/ou que la copie est bourrée de fautes. Généralement, je note l'étudiant sur 5.

Après, il est clair qu'une bonne introduction, un bon plan et une copie bien présentée ont une influence : si ces trois éléments sont présents, il y a peu de risque que les développements soient hors sujet. Dans ce cas, je me dis que la copie va être intéressante et j'y fais encore plus attention.

Enfin, on ne corrige pas un cas pratique comme une dissertation, une dissertation comme un commentaire, etc. certains exercices demandent beaucoup de temps, notamment la dissertation quand elle a été bien réalisée.

Les professeurs corrigent toujours derrière nous après les examens, ils ne s'occupent pas des TD, lesquels comptent pour 33% de la note finale ou 50% selon les universités.

Par **Visiteur**, le **08/12/2014** à **21:28**

Merci. Je pensais qu'ils ne lisaient pas les copies entièrement, étant donné que certains professeurs sont pressés et ont parfois des obligations en dehors de l'université.
J'aurais une autre question: si on prend le cas d'un commentaire d'arrêt: le plan est très bon mais le contenu est plutôt moyen, voire médiocre, quelle note peut être attribuée ?

Par **gregor2**, le **09/12/2014** à **00:11**

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

J'imagine que dans certains cas c'est un vrai dilemme, après si le contenu est médiocre j'imagine qu'ils n'hésiteront pas à mettre sous la moyenne. Si le plan est vraiment bon je dirais ... 8 max (en ne me basant sur rien je ne suis certainement pas correcteur) .

Par **Yn**, le **09/12/2014** à **10:29**

[citation]si on prend le cas d'un commentaire d'arrêt: le plan est très bon mais le contenu est plutôt moyen, voire médiocre, quelle note peut être attribuée ?[/citation]

Déjà, le cas de figure que tu présentes est assez rare... Le plan est la chose la plus difficile à élaborer. Si le plan est bon, la logique de l'arrêt est forcément comprise. Partant, si tu as compris le sens de la solution, tu as forcément compris les notions employées et tu es de surcroît capable de les mettre en perspective.

Bref, difficile d'évaluer ton exemple, mais certainement pas la moyenne, surtout en L3 (comme l'indique ton profil). Autour de 7/20, donc.

Plus généralement, la correction n'est pas une science exacte, tu rencontres absolument tous les cas de figure, il est très difficile de se prononcer à l'avance. Surtout, pour ma part, les exigences varient selon les années :

- En L1, je me focalise beaucoup sur la méthode de l'exercice : si l'introduction et le plan (I. ; II.) tiennent la route, si la méthode est respectée (citation de l'arrêt, définition des mots-clefs, etc.), l'étudiant est déjà sur le bon chemin, il sera au minimum à 8 ou 9/20. Mais que l'on soit clair : quand je corrigeais en L1, à peine deux copies sur dix présentent ces caractéristiques... Tout le reste est en dessous. Pourtant, ce n'est pas faute de dire, répéter, ré-répeter ça à toutes les séances.

- En L2, on attend déjà une bonne méthode et un devoir cohérent. L'introduction ne fait plus gagner beaucoup de points, je me concentre davantage sur le plan et les développements. Forcément, c'est plus exigeant, surtout en droit des obligations.

Après, L3 et M1, on est dans une autre logique. Les étudiants maîtrisent l'exercice, ils passent rarement à côté, le minimum (intro + plan + méthode) est toujours là, ils peuvent avoir le bénéfice du doute (une bourde dans l'introduction, les petites coquilles ne sont pas forcément sanctionnées), les réflexions commencent à devenir intéressantes... Bref c'est une autre façon de corriger.

Par **Loulou12**, le **05/06/2020** à **03:57**

Bonjour,

Je ne puis révéler intégralement mon identité mais sachez que je suis haut placé dans la hiérarchie de l'Université Jean Moulin Lyon 3, entre le doyen et le Valet de Pique (-nique) ! Sachez que les copies font l'objet de corrections détaillées, laissant ressortir le sérieux du service public. Non, je rigole, en réalité, tous les premiers mercredi du mois nous faisons un

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

barbecue afin de brûler les tas imposants de copie, dans la plus grande discrétion (c'est un secret de polichinelle !). A ce titre, merci d'écrire plus longuement afin que la soirée ne finisse pas à 22h et que je puisse emballer et dragouiller CORINNE DU POLE ADMINISTRATIF DES SPORTS ESCRIME ET JET DE NAINS !

Par **Isidore Beautrelet**, le **05/06/2020** à **08:52**

Bonjour

@ Loulou 12 : Nous voilà rassurer ou pas ... ?

Plus sérieusement, en tant que chargé de TD je lis chaque copie du début à la fin.

Par **marianne76**, le **05/06/2020** à **11:34**

Bonjour

Cela fait partie de notre travail ! Et si l'on veut voir si le raisonnement dans une copie tient la route et qu'il n'y a pas de contresens il est évident qu'il faut tout lire

Les étudiants de toute façon peuvent le vérifier puisque les galops d'essai lors des contrôles continus leur sont rendus , et ils peuvent voir les annotations et éventuellement poser des questions si tout n'est pas compris dans la correction.

Pour les examens terminaux les étudiants doivent aussi pouvoir consulter leurs copies c'est une obligation pour les enseignants .

Evidemment je parle en temps normal, parce que là.....

Par **Soss**, le **26/06/2020** à **23:51**

Je pense que les profs(la majorité) lisent les copies dans leur entièreté. Cependant il peut avoir des situations où le prof peut s'arrêter à l'introduction pour ne pas perdre le temps. Par exemple quand il se retrouve face à une copie très médiocre où l'introduction même est bâclée et n'a l'air de rien...

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés